



# ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Nomination de la nouvelle directrice académique des services de l'Éducation nationale du département des Pyrénées-Orientales**

Montpellier, 5 janvier 2023

Anne-Laure Arino est nommée directrice académique des services de l'Éducation nationale du département des Pyrénées-Orientales.

Elle succède à Frédéric Fulgence nommé directeur académique des services de l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine.

Anne-Laure Arino a intégré l'Éducation nationale en 1999, après une maîtrise de sciences économiques et sociales et a obtenu le concours de conseillère pédagogique d'éducation. Elle a exercé dans des territoires divers en tant que C.P.E, puis chef d'établissement depuis 2008 et DAASEN depuis 2020 : en milieu rural et urbain, dans les académies de Lyon, Nice, Versailles et Lille. Anne-Laure Arino est également chevalier dans l'ordre des palmes académiques.



Son parcours est marqué par une grande mobilité du Nord au Sud de la France et par l'exercice de ses missions dans des quartiers prioritaires et de reconquête républicaine. C'est ainsi que s'est construit son attachement pour les notions d'ambition et de mobilité sociale ascendante que l'École doit permettre et pour lutter contre toutes formes de déterminismes.

Sous l'autorité de la rectrice de la région académique Occitanie, chancelière des universités, Sophie Béjean, Anne-Laure Arino est chargée d'animer et de mettre en œuvre la politique éducative dans le département des Pyrénées-Orientales. La Direction des services départementaux de l'éducation nationale est un service déconcentré de l'Etat qui a pour mission de faire appliquer et d'adapter au niveau départemental les objectifs nationaux de politique éducative.

La DASEN est la représentante de la rectrice dans le département. Elle est la première autorité hiérarchique des établissements scolaires, des services et des personnels qui y sont affectés à l'exception de l'enseignement supérieur. Elle est l'interlocutrice privilégiée du Préfet de département et du Président du Conseil départemental pour tout ce qui relève de l'éducation.

#### **Contacts presse**

**Académie de Montpellier**

Tél. : 04 67 91 48 03

Mél. : [communication@ac-montpellier.fr](mailto:communication@ac-montpellier.fr)